



Robinson Sheppard Shapiro

Société en nom collectif • General partnership

Avocats • Barristers & Solicitors

Le 20 décembre 2004

PAR MESSAGEUR

ME GUY COURNOYER
COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME DE
COMMANDITES ET LES ACTIVITÉS PUBLICITAIRES
COMPLEXE GUY-FAVREAU
200 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
BUREAU 608
MONTRÉAL QC H2Z 1X4

OBJET : Requête en intervention – monsieur Marc LeFrançois
N/dossier : **26,639-002**

Cher Me Cournoyer,

Veuillez trouver en annexe l'original de la Requête de monsieur Marc LeFrançois en date du 17 décembre 2004 pour permission d'intervenir dans l'enquête de la Commission et à laquelle est joint l'original de l'Affidavit de monsieur LeFrançois et l'Avis de présentation pour 9h30 le matin du mardi 11 janvier 2005.

Ces documents ont été signifiés par courriel à tous les intervenants mentionnés dans l'Avis de présentation.

Bien à vous,



CLAUDE-ARMAND SHEPPARD
/cdt
p.j.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE
PROGRAMME DE COMMANDITES ET
LES ACTIVITÉS PUBLICITAIRES

**REQUÊTE DE M. MARC LEFRANÇOIS POUR PERMISSION DE PARTICIPER
À TITRE D'INTERVENANT AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION**

**(Art. 2 et suivants et 23 et suivants des Règles de procédure
et de pratique de la Commission)**

À L'HONORABLE JOHN HOWARD GOMERY, JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU
QUÉBEC, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME
DES COMMANDITES ET LES ACTIVITÉS PUBLICITAIRES

1. Les procureurs soussignés représentent monsieur Marc LeFrançois, anciennement président et premier dirigeant et chef de la direction de Via Rail Canada (« Via Rail »);
2. Monsieur LeFrançois devint membre du conseil d'Administration de Via Rail en 1985 et fut nommé président du conseil en 1993;
3. Il fut nommé président et chef de la direction de Via Rail par intérim en décembre 2000;
4. Le 31 juillet 2001, il fut nommé président et premier dirigeant ou chef de la direction de Via Rail;
5. Il a occupé ces postes jusqu'au 5 mars 2004;
6. Monsieur LeFrançois s'est toujours acquitté de ses fonctions de président du conseil et de président et chef de la direction de Via Rail avec succès, intégrité, efficacité, loyauté et à la satisfaction de ses commettants;
7. Sous la houlette de monsieur LeFrançois, Via Rail a vu son achalandage s'accroître, ses produits d'exploitation augmenter, ses besoins de financement d'exploitation diminuer et a connu de nombreux succès et améliorations;
8. Le mandat confié à la Commission par l'arrêté en conseil CP2004-110 du 19 février 2004 porte, entr'autres, sur les activités de commandites et des activités publicitaires de Via Rail pendant la période où monsieur LeFrançois dirigeait cette société et qui ont été commentées sur le plan administratif par la Vérificatrice générale du Canada dans son Rapport de novembre 2003;

9. Rien dans le Rapport de la Vérificatrice générale ne soulève la moindre question quant à l'intégrité de monsieur LeFrançois et celui-ci a un intérêt fondamental à protéger sa réputation;
10. Monsieur LeFrançois a fait l'objet d'entrevues préliminaires par Me Guy Cournoyer, procureur associé de la Commission, en prévision de son témoignage éventuel sur ces activités;
11. En fait, monsieur LeFrançois a été assigné comme témoin par la Commission *pro forma* pour le 29 novembre, 2004, mais à l'initiative de la Commission ce témoignage a été reporté à une date ultérieure, vraisemblablement le 11 janvier 2005;
12. Il est évident que monsieur LeFrançois est touché directement et réellement par l'enquête de la Commission et a un intérêt direct et réel et clairement identifiable dans plusieurs des sujets abordés par la Commission;
13. Il a le droit de participer à titre d'intervenant à certaines parties de l'enquête de la Commission par le truchement des procureurs soussignés, et plus particulièrement, de Me Claude-Armand Sheppard et de son associée, Me Annick Bergeron;
14. Cette intervention porterait uniquement sur les questions qui touchent de façon directe et réelle les commandites et activités publicitaires de Via Rail pendant la période où monsieur LeFrançois en était président du conseil et ensuite président et chef de la direction;
15. Conformément à la déclaration préliminaire du 7 mai 2004 du Président de la Commission et à la lumière de cette déclaration et des Règles de procédure et de pratique de la Commission, ce droit d'intervention doit comprendre:
 - a. L'accès aux documents réunis, déposés ou produits auprès de la Commission relativement aux commandites et activités publicitaires précitées de VIA Rail;
 - b. Un préavis des documents pertinents que les avocats de la Commission de la Commission se proposent de présenter en preuve relativement à ces commandites et activités publicitaires;
 - c. Communications préalables des éléments de preuve prévus et qui touchent les intérêts de monsieur LeFrançois;

- d. Le droit, le cas échéant, de faire des représentations finales;
 - e. La possibilité de proposer aux avocats de la Commission d'interroger un témoin sur certains points précis ou, à défaut, celle de demander l'autorisation d'interroger le témoin sur ces points.
16. Les coordonnées de monsieur LeFrançois sont les suivantes :
- a) adresse :
4460 boul. Pie IX
Montréal Qc H1X 2B3
 - b) téléphone et télécopieur : (514) 254-6458
17. Avis de la présente requête et de la date et lieu de présentation est donné par courriel à toutes les autres parties.

Montréal, ce 17e jour de décembre, 2004.

ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
Société en nom collectif

Par

CLAUDE-ARMAND SHEPPARD,
PROCUREUR DE MARC LEFRANÇOIS

AFFIDAVIT DE M. MARC LEFRANÇOIS

Je soussigné, MARC LEFRANÇOIS, homme d'affaires, domicilié à Montréal et y résidant au 4460 boulevard Pie-IX, affirme et déclare solennellement ce qui suit :

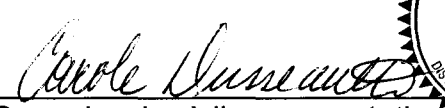
1. Je suis le requérant dans la requête ci-jointe demandant la permission d'intervenir devant la Commission d'enquête sur le Programme de commandites et Les activités publicitaires;
2. J'ai lu la requête et tous les faits qui y sont allégués sont vrais à ma connaissance personnelle, sauf le report de mon témoignage allégué au paragraphe 11 et dont je connais l'existence par l'entremise de mes procureurs.
3. Comme certaines de mes décisions à titre de président du conseil d'administration ou de président et chef de la direction de Via Rail ont été mises en cause dans le Rapport de la Vérificatrice générale et font l'objet de l'enquête, j'ai un intérêt direct et clairement identifiable à intervenir dans les portions de l'enquête portant sur les décisions en question.

ET J'AI SIGNÉ :




Marc LeFrançois

AFFIRMÉ ET DÉCLARÉ
SOLENNELLEMENT DEVANT
MOI À MONTRÉAL, PROVINCE
DE QUÉBEC, CE 17E JOUR DU
MOIS DE DÉCEMBER, 2004.



Commissaire à l'assermentation
le district judiciaire de Montréal



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE
PROGRAMME DE COMMANDITES ET
LES ACTIVITÉS PUBLICITAIRES

AVIS DE PRÉSENTATION

À : **Me Richard G. Dearden, GOWLING LAFLEUR HENDERSON LLP**
richard.dearden@gowlings.com

Procureurs pour la Vérificatrice générale (OAG)

À: **Me Gérald R. Tremblay, McCARTHY TÉTRAULT**
grtremblay@mccarthy.ca
et
Me François Grondin, McCARTHY TÉTRAULT
fgrondin@mccarthy.ca
et
Me Tommy Tremblay, McCARTHY TÉTRAULT
ttremblay@mccarthy.ca

Procureurs pour B.C.P. Ltée

À : **Me George Pollack, DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG**
gpollack@dwpv.com
et
Me Mélanie Joly, DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG
mjoly@dwpv.com

Procureurs pour la Banque de développement du Canada

À : **Me Clément Groleau, CLÉMENT GROLEAU**
clementgroleau@videotron.ca
et
Me Katty Duranleau, CLÉMENT GROLEAU

kattyduranleau@videotron.ca

Procureurs pour le Bloc Québécois

À : **Me Jean-Daniel Bélanger, BUREAU D'INTÉGRITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE**
belanger.jean-daniel@psio-bifp.gc.ca

Procureur pour Bureau d'Intégrité de la fonction publique

À : **Me John B. Laskin, TORYS LLP**
jlaskin@torys.com
et
Me John A. Terry, TORYS LLP
jterry@torys.com

Procureurs pour la Société canadienne des postes

À : **Me David W. Scott, BORDEN LADNER GERVAIS LLP**
dscott@blqcanada.com
et
Me Peter K. Doody, BORDEN LADNER GERVAIS LLP
pdoody@blqcanada.com
et
Me Jean-Sébastien Gallant, BORDEN LADNER GERVAIS LLP
lgallant@blqcanada.com

Procureurs pour le très Honorable Jean Chrétien

À : **Me Arthur Hamilton, CASSELS BROCK & BLACKWELL LLP**
ahamilton@casselsbrock.com
et
Me Laurie A. Livingstone, CASSELS BROCK & BLACKWELL LLP
llivingstone@casselsbrock.com

Procureurs pour le Parti conservateur du Canada

À : **Me Pierre A. Fournier, FOURNIER & ASSOCIÉS S.E.N.C.**
pierrefournier@fournierassociés.qc.ca

Procureur pour l'Honorable Alfonso Gagliano

À : **Me Michael D. Edelson, EDELSON & ASSOCIATES**
medelson@edelsonandassociates.com

et

Me Richard Auger, EDELSON & ASSOCIATES
richardauger@canada.com

Procureurs pour M. Charles Guité

À : **Me Jean A. Montigny, STERNTHAL KATZNELSON MONTIGNY**
jam@skm.ca

Procureur pour M. Jean Lafleur

À : **Me André Lespérance, CÔTÉ, MARCOUX & JOYAL, Ministère de la Justice
du Canada**

marie.marmet@justice.qc.ca

Procureur pour Le Procureur général du Canada

À : **Me Guy J. Pratte, BORDEN LADNER GERVAIS, s.r.l.**
gpratte@blgcanada.com

et

Me Stéphane Chatigny, BORDEN LADNER GERVAIS, s.r.l.
schatigny@blgcanada.com

Procureurs pour M. Jean Pelletier

À : **Me George D. Hunter, BORDEN LADNER GERVAIS LLP**
ghunter@blgcanada.com

et

Me Vincent DeRose, BORDEN LADNER GERVAIS LLP
vderose@blgcanada.com

Procureurs pour M. Ranaid Quail

À : **Me Jean H. Lafleur, FASKEN MARTINEAU DuMOULIN**
jlafleur@mtl.fasken.com
et
Me Marc-André Fabien, FASKEN MARTINEAU DuMOULIN
mfabien@mtl.fasken.com

Procureurs pour VIA Rail Canada Inc.(Carole Mackaay)

À : **Me Michel B. Côté, CÔTÉ PRIHODA, ATTORNEYS AT LAW**
cbc@crimlaw.ca

Procureur pour le Parti Libéral

À : **Me Pierre E. Dupras, TRUDEL NADEAU AVOCATS**
pdupras@trudelnadeau.com

Procureurs pour Paul Coffin et Communication Coffin

À : **Me Raymond Doray, LAVERY DeBILLY**
rdoray@lavery.qc.ca
et
Me Nicolas Courcy, LAVERY DeBILLY
ncourcy@lavery.qc.ca

Procureurs pour André Ouellet

VEUILLEZ PRENDRE NOTE de la requête ci-jointe de monsieur Marc LeFrançois pour permission d'intervenir devant la Commission d'enquête sur le Programme de commandites et les activités publicitaires et l'affidavit de monsieur Marc LeFrançois au soutien de cette requête et que cette requête sera présentée au Président de la Commission pour adjudication le mardi 11 janvier 2005 à 9h30 a.m. en salle d'auditions au 111 Sussex Drive, 1^{er} étage, Ottawa, Ontario.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

**MONTREAL, CE 17e JOUR DE DECEMBRE
2004**

ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
Société en nom collectif

Par :



CLAUDE-ARMAND SHEPPARD,
PROCUREUR DE MARC LEFRANÇOIS